

**CEPERC - Centre d'épistémologie et d'ergologie  
comparatives**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEPERC - Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives. 2017, Aix-Marseille université - AMU, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030603

**HAL Id: hceres-02030603**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030603>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre d'Épistémologie et d'Ergologie Comparatives

CEPERC

sous tutelle des

établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Anastasios Brenner, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre d'Épistémologie et d'Ergologie Comparatives

Acronyme de l'unité : CEPERC

Label demandé : UMR

N° actuel : 7304

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Pascal TARANTO

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Pascal TARANTO

## Membres du comité d'experts

Président : M. Anastasios BRENNER, Université Paul Valéry - Montpellier 3

Experts :

- M. Anastasios BRENNER, Université Paul Valéry - Montpellier 3
- M. Cédric BRUN, Université Bordeaux-Montaigne (représentant du CNU)
- M. Eric HAMRAOUI, CNAM
- M. Baptiste MÉLÈS, CNRS (représentant du CoNRS)
- M. Pierre WAGNER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- M. Richard WALTER, CNRS (représentant des personnels d'appui à la recherche)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Marie-Laurence DESCLOS

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

M<sup>me</sup> Marie GAILLE, CNRS

Directeur de l'École Doctorale :

M. Patrick LEMAIRE, ED n° 356, « Cognition, Langage, Éducation »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Épistémologie et d'Ergologie Comparatives, UMR 7304 CEPERC, a été créé en 1995 à l'Université de Provence. Il s'agit de l'ancien Centre d'Épistémologie Comparative, fondé en 1974 par M Gilles Gaston GRANGER, auquel a été ajoutée l'équipe d'ergologie (analyse théorique et pratique de l'activité humaine) alors dirigée par M. Yves SCHWARTZ. Dans le contexte de la nouvelle Aix-Marseille Université, le CEPERC s'est donné pour mission de consolider et de développer un centre transdisciplinaire et intersectoriel de recherche en épistémologie. Il est organisé en trois thèmes : logique, philosophie et ontologie, histoire et philosophie des sciences, épistémologie des actions humaines et ergologie.

Les locaux du CEPERC sont situés au deuxième étage de la Maison de la Recherche Schuman, à la Faculté des Arts, lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix-Marseille Université, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1. Le CEPERC dispose également de bureaux à l'UFR Sciences, bat. 5, escalier 2, bloc B, 7<sup>ème</sup> étage, Site Saint-Charles, 3 place Victor Hugo 13003 Marseille.

### Équipe de direction

L'unité est dirigée par un professeur des universités, assisté par un directeur adjoint, maître de conférences.

### Nomenclature HCERES

SHS5\_4

### Domaine d'activité

Le CEPERC couvre le champ de l'épistémologie comme :

- (a) analyse des fondements des savoirs et de l'évolution de leurs concepts et de leurs pratiques ;
- (b) épistémologie critique, antidote aux dogmatismes contemporains ;
- (c) propédeutique au problème de la connaissance philosophique.

Si plusieurs des concepts fondamentaux forgés par M. GRANGER se retrouvent dans les travaux actuels du CEPERC, c'est surtout l'interrogation critique sur la nature de l'épistémologie et son rôle dans la philosophie et les sciences sociales qui sous-tendent ses travaux.

## Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	11
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	6	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	17	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>42</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	28
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	1

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Introduction

Le comité d'experts a été sensible, après lecture du dossier riche et fourni transmis par le CEPERC, au climat de confiance et de franchise dans lequel s'est déroulée la visite. Il a pu ainsi trouver réponse à certaines interrogations concernant l'organisation de l'unité, sa stratégie et ses perspectives. L'appréciation très positive et partagée de l'ensemble des doctorants sur leurs conditions de travail (accueil, encadrement, soutien) a été particulièrement remarquée. Le comité d'experts a également pu constater l'adhésion des enseignants chercheurs et chercheurs aux objectifs de leur unité.

### Avis global sur l'unité

Le CEPERC fait partie des unités de recherche, en nombre restreint au niveau national, couvrant les champs de l'épistémologie, de la logique et de l'histoire et philosophie des sciences. Il est la seule UMR du Sud de la France spécialisée dans ce champ. L'unité entretient des liens de collaboration sur des programmes scientifiques avec les principales unités de recherche dans son domaine. Elle joue un rôle fédérateur au sein d'Aix-Marseille Université, dans le cadre d'une interdisciplinarité entre champs scientifiques éloignés, d'une part les sciences formelles et les sciences de la nature, d'autre part les sciences humaines et sociales. Au niveau international, le CEPERC constitue un pôle d'attraction, notamment au niveau méditerranéen.

Le CEPERC a su faire fructifier l'héritage de M. Gilles Gaston GRANGER ainsi que les travaux pionniers de M. Yves SCHWARTZ, tout en renouvelant leurs problématiques, notamment à travers la question des ontologies scientifiques, de la logique philosophique et de la bioéthique.

La production scientifique de l'unité est très élevée et de grande qualité. Plusieurs ouvrages parus constituent une référence dans leur domaine et de nombreux articles figurent dans des revues internationales reconnues.

Le CEPERC est organisé selon trois thèmes :

1. Logique, philosophie et ontologie ;
2. Histoire et philosophie des sciences ;
3. Épistémologie des activités humaines, ergologie. Cette organisation a évolué de manière à assurer à la fois un approfondissement et une coopération sur des projets communs.

Le thème 1 est en quelque sorte la locomotive de l'unité avec plusieurs projets d'envergure, notamment la publication et l'analyse des cahiers philosophiques de Gödel. Le thème 2 a évolué et propose plusieurs projets prometteurs, notamment sur la science classique et le biomorphisme. Le thème 3, très impliqué dans l'interaction avec le monde économique, culturel et médical, poursuit son inscription dans le paysage de la recherche.

Le comité d'experts note une évolution, dans les projets des thèmes 1 et 2, qui fait ressortir davantage une dimension historique susceptible de favoriser des collaborations avec l'histoire de la philosophie. Le thème 3 s'est enrichi de questionnements éthiques, en consonance avec une demande accrue en matière de déontologie et d'intégrité scientifique. Ces évolutions tiennent compte de l'évaluation de la campagne précédente.

Le comité d'experts relève une forte implication de l'unité dans la formation à tous les niveaux (par exemple la licence « Sciences et humanités » et le master « Histoire et philosophie des sciences fondamentales ») et un nombre élevé de doctorats soutenus, dont plusieurs contrats financés en rapport avec le monde du travail.

Ces nombreuses activités sont réalisées malgré un déséquilibre manifeste dans l'encadrement de la recherche. Un renforcement des effectifs est à souhaiter, tout particulièrement au niveau professeur et directeur.